

ROSCLODAN

Société anonyme au capital de 40.260 euros
Siège social : 121 avenue des Champs Élysées -75008 Paris
552 152 670 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale mixte, conformément à la loi, pour vous rendre compte des opérations de l'exercice écoulé, vous présenter les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2020 et les soumettre à votre approbation. Vous aurez également à vous prononcer sur le renouvellement des mandats des administrateurs, la ratification du transfert de siège social et la modification de l'article 11 des statuts.

1. Présentation des comptes de l'exercice 2020 – Rapport d'activité de la société au cours de l'exercice

La crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 17.206 euros contre 12.797 euros pour l'exercice précédent.

Votre société a enregistré des produits financiers d'un montant de 99.556 euros (dont 99.507 euros provenant de dividendes versés par la société Gévelot) contre 112.268 euros en 2019.

Les charges financières s'élèvent à 364 euros contre 425 euros en 2019. Le résultat financier est bénéficiaire de 99.193 euros contre 111.844 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un bénéfice de 81.986 euros contre un bénéfice de 99.046 euros en 2019.

Au bilan, l'actif immobilisé figure pour 188.302 euros.

Compte tenu des charges constatées d'avance d'un montant de 287 euros, l'actif circulant s'élève à 160.545 euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 331.008 euros contre 357.922 euros au 31 décembre 2019.

Les dettes s'élèvent à 17.839 euros dont 13.966 euros de dettes fournisseurs et comptes rattachés.

2. Évènements importants survenus depuis le 1^{er} janvier 2021 – Perspectives d'avenir

La pandémie de covid-19 se poursuit à ce jour.

L'entreprise, société de gestion de portefeuille, constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif, pour le moment, sur l'activité et les résultats.

Votre société n'a qu'une activité de holding financière avec détention d'une seule participation, celle détenue dans la société cotée Gévelot SA.

La politique de distribution de dividendes de cette participation, son unique source de revenus, ne devrait pas varier sensiblement compte tenu de la structure financière très solide de Gévelot SA.

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne comprennent pas de dépenses visées à l'article 39-4 dudit code.

4. Résultat financiers des cinq derniers exercices

Conformément à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, vous trouverez en annexe le tableau de ces résultats.

5. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37-4,1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun de vos mandataires sociaux durant le dernier exercice clos :

Monsieur Charles Bienaimé

- ◆ Président-Directeur général et administrateur de Rosclodan
- ◆ Directeur général délégué et administrateur de la Société Immobilière du Bois Dormant
- ◆ Directeur général délégué de la Société d'Etudes et de Gestion Financière Meeschaert
- ◆ Administrateur de Gévelot
- ◆ Membre du Directoire de Financière Meeschaert

Mademoiselle Claudine Bienaimé (décédée le 4 août 2020)

- ◆ Président-Directeur général de la Société Immobilière du Bois Dormant
- ◆ Directeur général délégué et administrateur de Rosclodan
- ◆ Directeur général délégué et administrateur de Sopofam
- ◆ Administrateur de Gévelot
- ◆ Administrateur de PCM
- ◆ Gérant de la SCI Presbourg Etoile
- ◆ Contrat de mission de consulting en qualité d'expert auprès du comité d'audit de Publicis Groupe

Madame Roselyne Martignoni

- ♦ Administrateur de Rosclodan
- ♦ Administrateur de Sopofam
- ♦ Administrateur de Gévelot
- ♦ Administrateur de PCM

Madame Marie-France Bienaimé

- ♦ Administrateur de Rosclodan
- ♦ Administrateur de la Société Immobilière du Bois Dormant

6. Résolutions proposées à l'assemblée générale

6.1. Approbation des comptes

Nous vous demanderons de bien vouloir approuver les comptes annuels qui vous sont présentés ainsi que les opérations de l'exercice 2020 traduites dans ces comptes.

Vous aurez également à vous prononcer sur le rapport spécial qui vous est présenté par le Président, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

6.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de constater que le bénéfice distribuable est le suivant :

♦ bénéfice de l'exercice	81.986,14 €
♦ report à nouveau antérieur	135.493,38 €
bénéfice distribuable	<u>217.479,52 €</u>

et de décider de le répartir ainsi qu'il suit :

♦ dividende aux actionnaires	108.900,00 €
♦ compte report à nouveau	108.579,52 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 165 euros par action. Il serait mis en paiement à la diligence de la direction générale et au plus tard le 30 septembre 2021.

Ce dividende ouvrirait droit, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui opteraient pour l'imposition à l'impôt sur le revenu au barème progressif dans le cadre de l'article 200 A, 2° du Code général des impôts, à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du même code.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices précédents :

Exercice	2017	2018	2019
Dividende brut par action	165 €	165 €	165 €
Dont dividende brut ouvrant droit à abatement pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France	165 €	165 €	165 €

6.3. Renouvellement du mandat de trois administrateurs

Nous vous proposons de renouveler, pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, les mandats d'administrateurs venus à expiration de Mesdames Marie-France Bienaimé et Roselyne Martignoni et de Monsieur Charles Bienaimé.

6.4. Ratification du transfert de siège social

Conformément à l'article 4 des statuts, nous vous proposons de ratifier la décision du Conseil d'administration du 30 novembre 2020 relative au transfert de siège social de votre société du 16/18 impasse d'Antin - 75008 Paris au 121 avenue des Champs Élysées - 75008 Paris à compter du 1^{er} décembre 2020.

6.5. Modification des statuts

Il vous est proposé de modifier l'article 11 des statuts.

Telles sont les résolutions qui vous sont proposées et que nous vous invitons à adopter.

Le Conseil d'administration

Annexe au rapport de gestion : Résultats des 5 derniers exercices de la société Rosclodan

Nature des Indications / Périodes	2020	2019	2018	2017	2016
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	40 260	40 260	40 260	40 260	40 260
b) Nombre d'actions émises	660	660	660	660	660
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	81 986	99 046	97 716	98 773	101 103
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	81 986	99 046	97 716	98 773	101 103
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	81 986	99 046	97 716	98 773	101 103
f) Montants des bénéfices distribués		108 900	108 900	108 900	108 900
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	124,22	150,07	148,05	149,65	153,19
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	124,22	150,07	148,05	149,65	153,19
c) Dividende versé à chaque action		165	165	165	165
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					